

Place de l'Eglise Marcevol 66320 Arboussols protection_marcevol@yahoo.fr

Un projet de développement durable pour Marcevol

Proposition issue d'une journée de travail sur l'avenir du site de Marcevol - 22 avril 2006

Contexte

Le site de Marcevol est actuellement menacé par un projet de complexe touristique démesuré (golf et opération immobilière). L'association de protection du site de Marcevol considère que ce projet est incompatible avec la situation locale et qu'il est possible de développer sur ce territoire un projet plus intéressant que celui proposé actuellement.

Ce projet alternatif à la proposition actuelle de complexe touristique, doit être en phase avec l'histoire du site et avec ses conditions naturelles. Il doit aussi permettre la conservation des atouts actuels du site auxquels de nombreuses personnes sont attachées (qualité paysagère, tranquillité...) et est susceptible d'être plus performant que l'actuel projet en terme de création d'emplois locaux, d'accueil de nouveaux habitants au hameau, de compatibilité avec les activités déjà existantes, de respect de l'environnement et de durabilité.

Pour réfléchir à la formulation d'un tel projet, une journée de rencontre a été organisée par l'association à Marcevol le 22 avril 2006. Ce document présente les différentes propositions issues de ce travail.

Objectifs de la rencontre

- Etudier les potentialités avec des professionnels, du site de Marcevol pour l'accueil de nouvelles activités agricoles, environnementales, d'accueil ou d'éducation.
- Contribuer à bâtir un projet alternatif global pouvant à terme être proposé au SIVM de la Desix qui se propose actuellement de vendre et louer ses terrains (283 ha).

Participation

Vingt-deux personnes issues de plusieurs secteurs d'activités (élevage, agriculture, environnement, accueil...) ont participé à cette journée. Parmi elles, certaines représentaient les structures locales suivantes :

- Comité de Développement Agricole du Conflent
- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Catalan
- SCOP Perspectives
- Conseil Général des Pyrénées Orientales
- Confédération Paysanne 66
- Fondation du Prieuré de Marcevol
- Association des Amis du Monastir de Marcevol

Une dizaine d'autres personnes qui n'ont pu être présentes le 22 avril a néanmoins formulé des propositions à d'autres occasions.

Principes généraux

Certains éléments sont régulièrement ressortis des différentes interventions et ils permettent d'énoncer quelques principes généraux que devrait respecter le projet alternatif :

- Le projet doit s'intéresser au site dans sa globalité
- Il doit être mené de manière collective
- Il doit être innovant et basé sur la notion de pluriactivité
- Il peut être centré sur « les milieux secs » et la rareté de l'eau

Une telle approche peut impliquer la création d'une structure coopérative. Le concept d'« Ecosite » a émergé et semble pouvoir correspondre à la majorité des propositions formulées. Un Ecosite est une « Initiative visant à créer les conditions et les moyens de la mise en œuvre de projets territoriaux de développement durable par la valorisation des ressources naturelles, scientifiques, techniques, économiques, sociales et culturelles » (Charte Européenne des Ecosites, 1999).

Activités agricoles mesurées et adaptées

Il est important que le projet comporte un volet agricole adapté aux conditions naturelles du site qui sont difficiles. A l'activité agricole de production doit être couplée une activité agricole « de service ». La production agricole doit être diversifiée et favoriser les circuits de commercialisation courts.

L'élevage est intéressant car il permet de lutter contre la fermeture des milieux naturels et il peut avoir une emprise sur un espace étendu. L'hivernage (novembre à mai) d'un troupeau caprin, ovin ou bovin est possible (altitude idéale) à condition que l'ensemble du territoire de la commune soit concerné (Arboussols + Marcevol), que la taille du troupeau soit limitée et que le site soit aménagé en fonction de cette activité (vignes et landes reconverties en pâturages). Il n'est pas souhaitable d'installer plusieurs troupeaux ni d'envisager une installation à l'année sans transhumance (même caprin). Il n'est pas possible de faire des foins sur la commune d'Arboussols. Une tradition luzernière existe mais elle ne peut concerner que des surfaces très limitées. Dans ces conditions, la production fromagère est difficilement envisageable.

Le site bénéficie déjà d'une approche pastorale sur laquelle il est nécessaire de s'appuyer. Un Plan Local d'Aménagement Concerté est en cours sur la commune. Il comprend une estimation fourragère du territoire communal et l'installation d'un éleveur à Arboussols est

envisagée, ainsi que la création d'une Association Foncière Pastorale. Il faut étudier les possibilités de coordination entre cette initiative et le volet « élevage » du projet alternatif.

Pour les activités de culture céréalière, de maraîchage ou d'arboriculture, il faut envisager la culture d'espèces et de variétés adaptées aux climats secs et aux sols pauvres et explorer la possibilité de culture de variétés anciennes. Certaines techniques permettent de limiter très fortement les besoins en eau des cultures et de nombreuses expériences existent déjà dans diverses régions du sud de la France.

Dans le même ordre d'idées et bien que les débouchés semblent être limités, la culture et la distillation de certaines plantes aromatiques et/ou médicinales peuvent probablement s'adapter au terrain de Marcevol.

Une telle production agricole pourrait être couplée à des actions pilotes de traction animale, impliquant l'élevage d'ânes, de mules ou de chevaux sur le site. Des propositions ont aussi été formulées pour l'élevage de cochons de qualité et on sait que l'apiculture a déjà donné de bons résultats sur le site.

Energies renouvelables et éco-construction

La région Languedoc Roussillon est une région pilote pour le développement des énergies renouvelables. Les conditions climatiques du site de Marcevol sont favorables au développement des énergies solaires (thermiques et photovoltaïques) et éoliennes. Marcevol pourrait également se joindre au réseau « énergie bois » très actif localement. Il est intéressant que le projet puisse développer un volet sur ces aspects et qu'il se donne comme objectif d'acquérir une autonomie énergétique importante. Il faut favoriser les économies d'eau et une initiative de traitement des eaux usées du site par lagunage naturel est à envisager. Ces activités répondent bien au souhait de travailler sur les milieux secs. La promotion de ces techniques de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables peut être par ailleurs couplée à la diffusion de techniques d'éco-construction, de manière à répondre aux attentes croissantes des particuliers sur l'utilisation de matériaux sains pour la santé et l'environnement, ainsi qu'à la valorisation des ressources locales et à la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) adaptée aux constructions en région méditerranéenne.

Activités d'accueil et de services

L'attractivité du site de Marcevol est importante. Elle est notamment à mettre en relation avec une forte qualité paysagère et avec la présence d'un patrimoine bâti et culturel exceptionnel (environ 7000 visiteurs/an au Prieuré et flux important non chiffré ne visitant pas le prieuré mais présent au hameau et sur le site). Un sentier de grande randonnée passe par ailleurs par le site et les chemins communaux sont entretenus. Les possibilités d'accueil des visiteurs sont cependant actuellement limitées.

Le potentiel des visites à la journée doit être exploité par le projet alternatif et on peut considérer que certaines activités développées par ce projet pourraient être « visitées ». Le projet pourrait aussi lui-même fournir des services de type restauration, chambre d'hôtes, gîte d'étape ou ferme auberge. Il serait enfin possible de travailler avec le prieuré de Marcevol, qui a une capacité d'accueil importante, pour bâtir une offre de séjours originale. L'accueil de visiteurs peut permettre d'écouler localement une certaine partie de la production agricole du projet.

Au-delà de l'accueil de visiteurs occasionnels, ce projet doit pouvoir accueillir des habitants permanents dans le hameau. Ceci implique la construction de nouveaux bâtiments car actuellement, seuls 2 logements sont louables à l'année et aucun bâtiment agricole n'existe sur le site.

Education, formation, insertion

Il est souhaitable que le projet comporte un volet important d'éducation, de formation et d'insertion. L'élevage et les cultures en milieux secs peuvent facilement nourrir une démarche pédagogique de sensibilisation aux conditions de vie sur un territoire de type méditerranéen ou d'insertion en menant des partenariats avec des structures spécialisées et en organisant des chantiers écoles. Les thèmes de l'éco-construction et des énergies renouvelables sont aussi porteurs de possibilités importantes en terme de formation et sont des supports pédagogiques intéressants. Enfin, l'étude des milieux méditerranéens (faune, flore, climat, utilisation par l'Homme, forêt et incendies, patrimoine bâti...) peut constituer un point fort d'animation et d'éducation à l'environnement pour des publics diversifiés.

Ces activités de sensibilisation peuvent prendre diverses formes : visites ponctuelles, stages de formation, sentiers d'interprétation, accueil de groupes à la journée, classes vertes, ferme pédagogique, journées de vulgarisation de certains thèmes...

Expérimentation, démonstration, recherche, conseil

Ce projet innovant peut transformer Marcevol en un site pilote expérimental de démonstration et de recherche sur les thèmes énoncés plus haut. Cette approche permettrait de fournir un service de conseil et d'expertise aux collectivités locales des Pyrénées Orientales et aux particuliers intéressés par les cultures sur milieux secs, les énergies renouvelables ou l'éco-construction en zone méditerranéenne. Le site peut aussi par exemple se constituer en « pôle énergie » dont la mission est de renseigner le public sur les différentes énergies et la façon d'effectuer des économies. Des échanges transnationaux sont envisageables avec d'autres pays méditerranéens ayant les mêmes types de problématiques.

Partenariats possibles

La SCOP Perspectives (coopérative d'activités et d'emploi) est une structure prête à héberger juridiquement d'éventuels porteurs de projet pour qu'ils puissent tester leur activité au démarrage. Perspectives, installée à Perpignan est en train de créer une antenne dans le Conflent.

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Catalan est ouvert pour devenir partenaire d'un tel projet alternatif sur le site de Marcevol.

La région Languedoc Roussillon a manifesté son intérêt à soutenir un projet alternatif sur le site et la création prochaine de l'Etablissement Public Foncier Régional pourrait aider à débloquer la situation foncière.

Il est important de prendre contact avec le Pays de l'Agly et de renforcer nos relations avec la Fondation du Prieuré de Marcevol et avec le Conseil Général des Pyrénées Orientales.

Suites à donner à ce travail

Dans ce document, aucune des propositions énoncées au cours de cette journée n'a été écartée. Ceci en vue de susciter l'intérêt d'un nombre important de personnes ayant des centres d'intérêt différents. Il est cependant évident qu'il va être nécessaire de préciser le projet en le limitant à certains aspects et en identifiant différentes phases de réalisation. Pour faire avancer ce travail, un certain nombre d'actions sont à mener rapidement :

- constituer un groupe de travail « projet alternatif à Marcevol »,
- diffuser un résumé des premières propositions émises dans ce document
- chercher des porteurs de projet potentiels et faire un « appel à contributions »,
- rencontrer des spécialistes de chaque activité envisagée,
- établir pour chaque activité des critères descriptifs tels que surface nécessaire, emplois et revenus générés, investissements nécessaires etc., afin de mieux cerner leur viabilité économique,
- visiter certains Ecosites dans le sud de la France.
- se renseigner sur le PLAC de la commune d'Arboussols,
- se renseigner sur la politique Espaces Naturels Sensibles du CG 66,
- chercher quelle structure juridique pourrait répondre à un tel projet,
- évaluer la valeur du foncier potentiellement disponible,
- trouver une solution pour avoir plus d'informations sur la pluviométrie et sur l'état des nappes phréatiques et des forages de Marcevol,
- identifier des partenariats potentiels et renforcer ceux existant actuellement...

Annexes

Les 10 fonctions d'un Écosite :

- 1) Contribution à la protection de l'environnement et du patrimoine
- 2) Conduite de recherches fondamentales et appliquées
- 3) Instauration d'une solidarité économique et financière
- 4) Contribution au développement d'emplois locaux
- 5) Renforcement des identités territoriales
- 6) Contribution au développement technologique
- 7) Conception et mise en œuvre d'actions pédagogiques
- 8) Communication et animation locale
- 9) Participation aux échanges transnationaux
- 10) Contribution à la coordination des politiques publiques de développement durable

Environ une dizaine d'Ecosites existent en France, aucun dans les Pyrénées Orientales.

Le contexte à Marcevol :

Les terrains actuellement en vente au profit de la société EASSDA France SAS (111 ha) ou vendu à Mr George Buchanan, directeur de cette même société (24 ha) sont constitués de prairies, vignes, landes, bois et comprennent quelques bâtiments ainsi qu'une parcelle constructible (1,6 ha). Leur prix de vente s'élève à environ 0,35 €/m².

Aux côtés des terrains du SIVM dont le projet de vente est contestée, on peut considérer que 187 ha seraient potentiellement accessibles en location au SIVM ou à la Fondation du Prieuré de Marcevol. En tout, ceci constitue un domaine exceptionnel potentiellement utilisable de 298 ha dont au moins la moitié est peu morcelée, quasi d'un seul tenant.

Deux forages existent à Marcevol et l'ensemble des prairies de l'ancien golf est desservi par un réseau de canalisations d'irrigation.

Le site de Marcevol a, par le passé, accueilli diverses activités agricoles : viticulture (biologique et conventionnel), élevage caprin pour la production de fromage, élevage de canards gras, apiculture et accueil de chevaux et d'ânes (jamais de manière importante).

Marcevol appartient à une « zone de revitalisation rurale ».

Pour habiter au hameau, il est possible, de manière provisoire, de louer l'un des 4 logements communaux existant à Marcevol et pouvant être loués à l'année (après travaux). A long terme, il faut envisager de bâtir sur la zone constructible en haut du village.